



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105656

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 2005B00211

Siret : 481 364 800 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8403713

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F39531Y1244000/

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F39531Y1244000/

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/08/2023

Raison sociale : ALTERNATIVE CONSTRUCTION BOIS (ACB)

6 RUE DE LA BALMETTE
ZA LA BALMETTE
74230 THONES

Téléphone : 04 50 27 53 22

Portable : 06 12 67 17 00

Fax :

Site Internet : alternativeconstructionbois.com

E-mail : secretariat@alternativeconstructionbois.com

Responsabilité légale :

AUSSEL YANNICK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.